



3.1.1.7. Coût des établissements médico-sociaux (EMS) à la charge de l'assurance obligatoire des soins en Valais

3. Assurance-maladie > 3.1. Coûts AOS

Date de mise à jour

04.05.10.

Définition et méthode

Cet indicateur présente l'évolution du coût des EMS à la charge de l'assurance obligatoire des soins, en Valais, en millions de francs de 1996 à 2008. Puis il montre l'évolution du coût par habitant en Suisse et en Valais de 1997 à 2008. Il compare enfin le coût par habitant du Valais aux autres cantons suisses en 2008.

Concernant le coût des EMS, les assureurs-maladie prennent en charge une partie des frais de soins, facturés selon un tarif spécifique tenant compte de la charge en soins (BESAⁱ 0 à 4). La détermination du degré de charge en soins se fait par une infirmière de l'EMS en fonction de la nécessité de soins du résident. Ce degré de soins est par la suite contrôlé par les assureurs.

Afin de pouvoir comparer les coûts engendrés par les Valaisans avec ceux des autres cantons suisses, ces données ont été divisées par la population assuréeⁱⁱ.

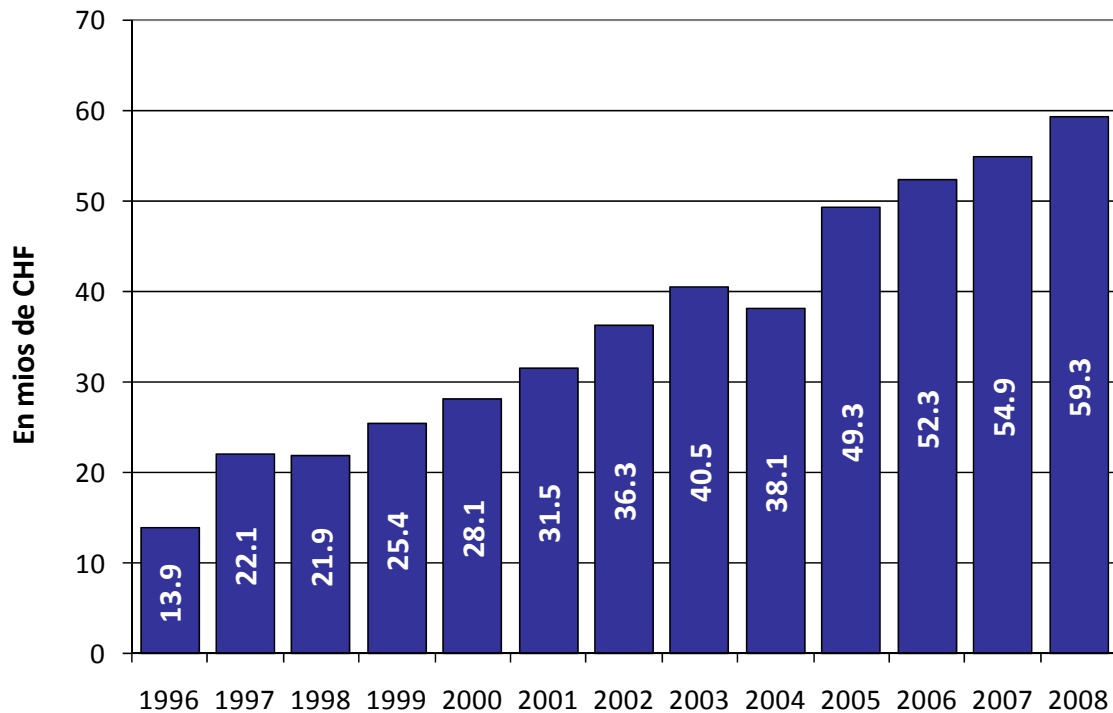


Données et commentaires^{iii, iv}

Evolution du coût des EMS à la charge de l'assurance obligatoire des soins, en Valais, 1996-2008	
Année	En mios de CHF
1996	13.9
1997	22.1
1998	21.9
1999	25.4
2000	28.1
2001	31.5
2002	36.3
2003	40.5
2004	38.1
2005	49.3
2006	52.3
2007	54.9
2008	59.3

Source : santésuisse, 2009

Figure 1. Evolution du coût des EMS à la charge de l'assurance obligatoire des soins, en millions de CHF, en Valais, 1996-2008

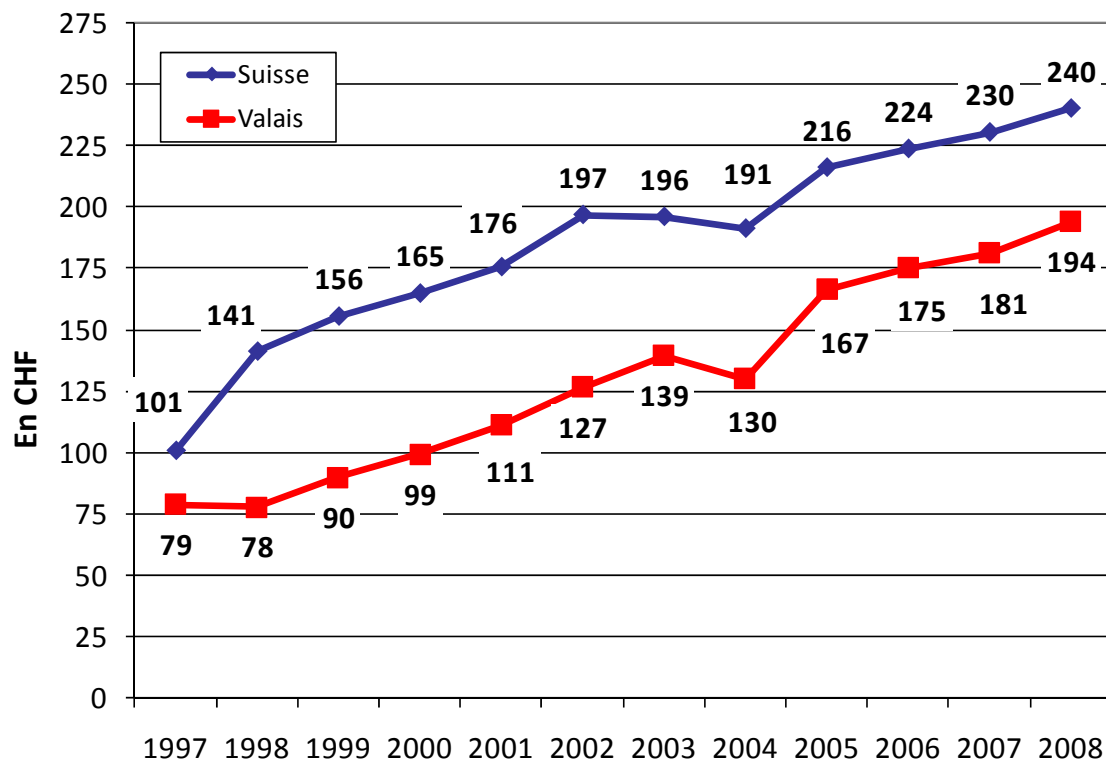




Evolution du coût des EMS à la charge de l'assurance obligatoire des soins, par habitant, en Suisse et en Valais, 1997-2008		
Année	Suisse	Valais
1997	101.0	79.0
1998	141.3	77.9
1999	155.5	90.0
2000	164.9	99.3
2001	175.6	111.0
2002	196.8	126.5
2003	196.0	139.4
2004	191.2	130.0
2005	216.0	166.5
2006	223.6	175.0
2007	230.3	181.2
2008	240.0	194.0

Source : santésuisse, 2009

Figure 2. Evolution du coût des EMS à la charge de l'assurance obligatoire des soins, par habitant, en Suisse et en Valais, 1997-2008



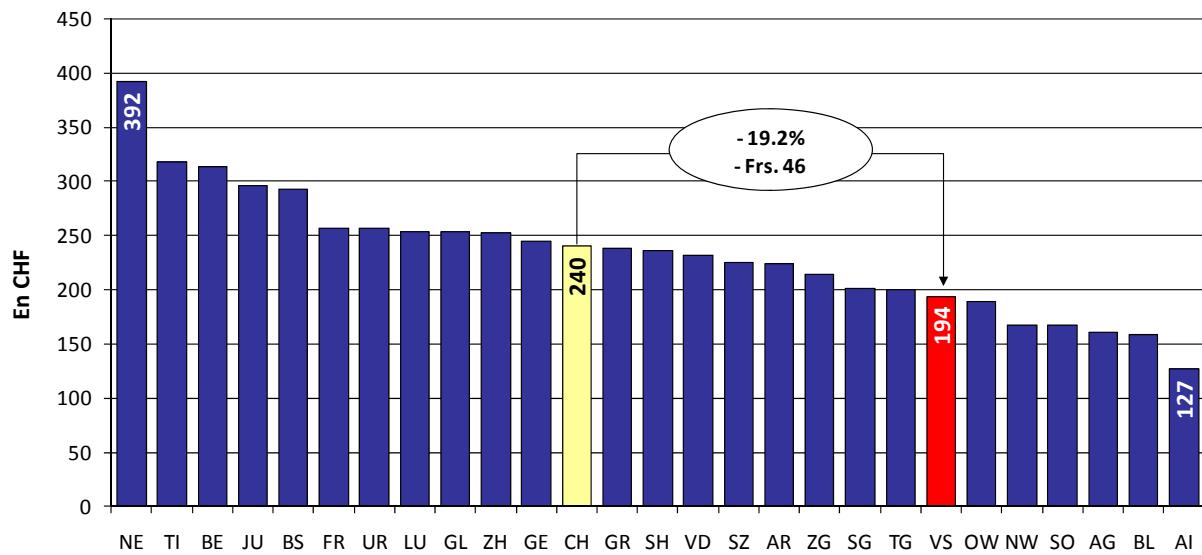


Coût des EMS à la charge de l'assurance obligatoire des soins, en CHF, par canton et par habitant, 2008		
Canton	Coût par habitant	Indice (Suisse = 100)
NE	392.0	163.3
TI	317.6	132.3
BE	313.6	130.6
JU	296.1	123.4
BS	293.0	122.1
FR	257.1	107.1
UR	256.5	106.9
LU	253.6	105.7
GL	253.2	105.5
ZH	252.8	105.3
GE	244.9	102.1
CH	240.0	100.0
GR	238.6	99.4
SH	236.2	98.4
VD	231.7	96.5
SZ	224.9	93.7
AR	223.7	93.2
ZG	214.0	89.2
SG	201.1	83.8
TG	200.3	83.4
VS	194.0	80.8
OW	188.8	78.7
NW	167.2	69.7
SO	166.9	69.6
AG	160.4	66.8
BL	158.5	66.1
AI	127.0	52.9

Source : santésuisse, 2009



Figure 3. Coût des EMS à la charge de l'assurance obligatoire des soins, en CHF, par canton et par habitant, 2008



De 1996 à 2008, le coût des EMS à la charge de l'assurance obligatoire des soins en Valais a augmenté de 45.4 millions de francs (+327.5%). En 2008, le coût par habitant relatif aux EMS en Valais est inférieur de 19.2% à la moyenne suisse et seuls six cantons présentent un coût par habitant inférieur.

Sources

Datenpool 2008, santésuisse, 2009.

Obligation de s'assurer, Office fédéral de la santé publique (OFSP), Berne, 2009, <http://www.bag.admin.ch/themen/krankenversicherung/06377/index.html?lang=fr>.

ⁱ Le BESA est « un système de classification de besoins en soins des résidents ».

ⁱⁱ Selon la méthodologie de santésuisse. Selon l'OFSP, « Toute personne domiciliée en Suisse a l'obligation de s'assurer. [...] Toute personne qui arrive en Suisse, pour y séjourner, doit s'assurer dans un délai de trois mois. Les parents bénéficient du même délai pour affilier leur nouveau-né. [...] ». Les personnes comprises dans cette définition correspondent à celles englobées dans la définition de la population résidente permanente (cf. indicateurs du chapitre 1.2.).

ⁱⁱⁱ Suite à une erreur des assureurs-maladie dans l'enregistrement des coûts des hôpitaux (secteurs ambulatoire et stationnaire), des EMS et des « Autres prestataires de soins » dans les années 2003 à 2005, les statistiques présentées par santésuisse font apparaître d'importantes fluctuations dans les coûts de ces fournisseurs de soins.

^{iv} Pour une meilleure lisibilité, les valeurs présentées sur les graphiques sont arrondies. Les différences et les pourcentages ont cependant été calculés à partir des valeurs réelles. Il peut en découler des différences.